

# Fiche TOXOPLASMOSE

Le bilan réalisé au début de ma grossesse a montré que je n'avais pas été en contact avec un parasite dont l'infection s'appelle la toxoplasmose. J'ai donc surveillé régulièrement mon bilan qui a montré que j'ai contracté cette infection pendant ma grossesse.

▶ En fonction du moment où survient cette infection, il est possible qu'elle contamine mon bébé.

▶ Des examens complémentaires ont donc été réalisés

### **Mon bébé n'est pas contaminé. Pour le confirmer :**

- ▶ Des examens approfondis seront réalisés à sa naissance.
- ▶ Un contrôle de ses sérologies sera réalisé pendant sa première année.

### **Mon bébé est contaminé :**

- ▶ A la naissance :
  - Un traitement lui sera administré pour l'aider à se défendre.
  - Un examen ophtalmologique et une échographie transfontanellaire seront réalisés.
- ▶ Et après :
  - Mon bébé peut développer des lésions oculaires minimes. Je devrai le faire surveiller.
  - Mon enfant aura un suivi régulier tout au long de sa vie.
  - Mon enfant aura une vie normale.

### **Pour plus de renseignements :**

- ▶ Je peux consulter le site :  
<http://spiralconnect.univ-lyon1.fr/webapp/website/website.html?id=2103487&read=true>
- ▶ Je peux rencontrer un médecin : pour cela j'en fais la demande auprès de la sage-femme du Centre Pluridisciplinaire du Diagnostic Prénatal (CPDPN) au **05 55 05 86 91**.

